

L'otite externe

Les points clés

Il s'agit d'une inflammation du conduit auditif externe, situé entre le pavillon de l'oreille et le tympan.

> LES SIGNES

Vous pouvez présenter :

- **Des douleurs** d'oreille(s) qui peuvent gêner le sommeil.
- **Des démangeaisons** d'oreille(s).
- **Un écoulement** d'oreille(s) (débris ou pus).
- Parfois, une **baisse d'audition**.



> LES FACTEURS FAVORISANTS

- **L'eau**, du fait de la macération (ex : piscine).
- **Les traumatismes** du conduit auditif externe (ex : usage de coton-tiges).
- **Les corps étrangers** dans l'oreille (fréquents chez les enfants)
- **L'utilisation de produits locaux irritants**.
- **D'autres maladies** comme l'allergie cutanée, le psoriasis, le diabète.

> LES FACTEURS PROTECTEURS

Le cérumen est une cire utile qui protège le conduit auditif des agressions extérieures. Excepté en cas de bouchon, le cérumen ne doit pas être enlevé.

> LES GERMES EN CAUSE

- **Les bactéries** sont les germes les plus souvent en cause (Pseudomonas Aéruginosa ; Staphylocoque Aureus et Epidermidis ; Streptocoque).
- Parfois, il s'agit de **champignons**.

> L'ÉVOLUTION

- Le plus souvent, elle guérit avec le traitement.
- Les récurrences sont fréquentes.
- Parfois, l'otite peut durer ou s'étendre aux tissus avoisinants, notamment aux os de la base du crâne.

La prise en charge

> LE TRAITEMENT

> LES GOUTTES (après examen du tympan)

Elles permettent de traiter la cause. Il s'agit d'antibiotiques sous forme de gouttes auriculaires parfois associés à des corticoïdes. Lorsque les deux oreilles sont atteintes, il convient d'utiliser un flacon différent pour chaque oreille.

NB : les antibiotiques en comprimés sont inefficaces et contre-indiqués.

> LES ANTALGIQUES

Le paracétamol est prescrit en première intention. S'il ne suffit pas pour calmer la douleur, votre médecin vous proposera un traitement plus puissant.

NB : en cas d'otite externe, ne laissez pas entrer d'eau dans le conduit auditif.

> L'AVIS SPÉCIALISÉ

Une consultation spécialisée ORL peut être utile :

- En l'absence d'amélioration malgré le traitement
- Pour aspirer les débris présents dans le conduit auditif
- Lorsque le tympan se perforé car cela contre-indique la plupart des gouttes auriculaires.



Conseils préventifs

- Evitez l'utilisation de coton tiges : le petit doigt et le jet de douche suffisent à nettoyer les oreilles.
- Evitez tout produit dans les oreilles (huiles, gouttes non prescrites).
- En cas d'otite à répétition, évitez de mettre de l'eau dans le conduit auditif externe.



Reconsultez

- En l'absence d'amélioration, pour réaliser des prélèvements.
- En cas de baisse d'audition.
- Si la douleur s'aggrave ou s'étend au pavillon de l'oreille.
- Si l'oreille coule.